



Fils de 52 ans revenu habiter chez sa mère

Par **kalinka69**, le **01/11/2023** à **11:39**

Bonjour,

Mon amie de 73 ans veuve et propriétaire a vu son fils de 52 revenir habiter chez elle suite à un problème de santé. Cela fait deux ans et il va beaucoup mieux. Cependant, il refuse de reprendre son travail et de trouver un logement. Il vit complètement à ses crochets et ça devient difficile pour elle financièrement et moralement.

D'autre part, elle a 2 autres enfants qui sont indépendants et elle se soucie de savoir, au cas où elle décèderait si ceux-ci auraient le droit de le faire quitter la maison pour la vendre.

Merci pour votre réponse.